

Avis Technique 14/14-2034*01 Ext

Extension de l'Avis Technique 14/14-2034

*Capteur solaire à circulation de liquide – Posés
indépendamment sur support ou incorporés à la couverture*

*Capteur solaire thermique
Solar thermal collector
Thermischer Sonnenkollektor*

*Ne peuvent se prévaloir du présent
Avis Technique que les productions
certifiées, marque CSTBat, dont la
liste à jour est consultable sur
Internet à l'adresse :*

www.certita.fr

AuroTHERM plus VFK 145/2 V et AuroTHERM plus VFK 145/2V H

Titulaire : Vaillant Group
Berghauser Straße 40
DE-42859 Remscheid
Tél. : +49 (0) 2191182043
Fax : +49 (0) 21911872043
Internet : www.vaillant.com

Distributeur : Vaillant Group France
« Le Technipole »
8 avenue Pablo Picasso
94132 Fontenay-sous-Bois
Tél. : + 33 1 49 74 11 11
Fax : + 33 1 48 76 89 32
Internet : www.vaillant.fr

Commission chargée de formuler des Avis Techniques et
Documents Techniques d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 14

Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires

Vu pour enregistrement le 6 février 2015

Le Groupe Spécialisé n° 14 "Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires" de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 9 Octobre 2014, la demande présentée par la société VAILLANT Group, bénéficiaire de l'Avis Technique 14/14-2034 relatif aux capteurs solaires « Helioplan SRV2.3 et Helioplan SRH2.3 », de voir étendre cet Avis Technique aux mêmes équipements distribués par la société VAILLANT Group France sous la dénomination commerciale « AuroTHERM plus VFK 145/2 V et AuroTHERM plus VFK 145/2 H ». Cet Avis ne vaut que pour les fabrications bénéficiant d'un certificat CSTBat attaché à l'Avis.

Compte tenu :

- de l'engagement de la société VAILLANT Group de ne fournir à la société VAILLANT Group France, en vue de la commercialisation sous la dénomination "AuroTHERM plus VFK 145/2 V et AuroTHERM plus VFK 145/2 H" que les équipements respectivement "Helioplan SRV2.3 et Helioplan SRH2.3" qu'elle fabrique ;
- de l'engagement de la société VAILLANT Group France de ne distribuer, sous la dénomination "AuroTHERM plus VFK 145/2 V et AuroTHERM plus VFK 145/2 H", que les équipements respectivement "Helioplan SRV2.3 et Helioplan SRH2.3" que fabrique et lui fournit la société VAILLANT Group ;
- de l'engagement de la société VAILLANT Group France de s'assurer que l'installation des capteurs et le service après-vente sont pris en charge par des installateurs avertis des particularités du procédé et ayant reçu une formation à ces techniques de pose auprès des sociétés VAILLANT Group et/ou VAILLANT Group France,

le Groupe Spécialisé n° 14 formule, concernant les équipements "AuroTHERM plus VFK 145/2 V et AuroTHERM plus VFK 145/2 H" distribués par la société VAILLANT Group France selon le tableau ci-après, le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 14/14-2034 aux mêmes conditions et pour la même durée.

Les noms des différents capteurs deviennent :

Avis Technique 14/14-2034	Présente extension commerciale
Helioplan SRV2.3	AuroTHERM plus VFK 145/2 V
Helioplan SRH2.3	AuroTHERM plus VFK 145/2 H

Cet Avis Technique sera rendu caduc par simple dénonciation de l'une des parties.

Pour le Groupe Spécialisé n° 14
Le Président
Alain FILLoux